

# RFC 6409 : Message Submission for Mail

Stéphane Bortzmeyer

<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 16 novembre 2011

Date de publication du RFC : Novembre 2011

<https://www.bortzmeyer.org/6409.html>

---

Pendant longtemps, le système de courrier électronique de l'Internet ne faisait aucune différence entre le serveur de messagerie et le simple PC de l'utilisateur. Tous utilisaient le même protocole SMTP, spécifié dans le RFC 2821<sup>1</sup>. Depuis le RFC 2476 et plus encore depuis le RFC 4409, précurseurs de notre RFC 6409, ce n'est plus vrai. Le simple PC doit désormais utiliser une autre solution, la soumission de message.

L'ancienne architecture était raisonnable à l'époque où toutes les machines connectées à l'Internet étaient de gros serveurs gérés par des professionnels. Ceux-ci pouvaient faire en sorte que tout soit correctement configuré. Et, donc les autres serveurs, les MTA pouvaient ériger en principe le "Pas touche" et ne jamais modifier ou contester un message reçu (section 1 du RFC; en pratique, pas mal de MTA modifiaient quand même le contenu des messages, avec des conséquences négatives).

Aujourd'hui, avec le nombre de micro-ordinateurs non gérés qui sont connectés à Internet, cela n'est plus possible. Le RFC 2476 avait donc séparé les clients SMTP en deux catégories : les MTA qui se connectent au port traditionnel, le numéro 25 et les MUA qui, s'ils veulent envoyer en SMTP, doivent utiliser un autre service, nommé MSA, tournant en général sur le port 587 (section 3.1), et soumis à d'autres règles :

- Le serveur est autorisé à modifier le message (par exemple en ajoutant des en-têtes comme Date ou Message-ID s'ils sont absents ou incorrects, sections 5, 6 et 8),
- Une authentification est souvent requise, surtout si le port de soumission est accessible de tout l'Internet (sections 4.3 et 9).

---

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc2821.txt>

Attention toutefois, la section 8 rappelle que les modifications du message soumis ne sont pas toujours inoffensives et qu'elles peuvent, par exemple, invalider les signatures existantes.

Notre RFC, qui remplace le RFC 4409, qui lui-même remplaçait le RFC 2476, pose en principe que, désormais, les machines des simples utilisateurs devraient désormais utiliser ce service.

La soumission de messages, telle que normalisée dans ce RFC est ses prédécesseurs, a été un grand succès depuis dix ans, notamment depuis trois ans. Le port 25 est de plus en plus souvent bloqué en sortie des FAI (pour limiter l'envoi de spam par les zombies), et la seule solution pour écrire sans passer par le serveur de son FAI est désormais le port 587. La norme technique est sortie il y a désormais treize ans et est particulièrement stable et mûre.

Si vous utilisez Postfix, vous pouvez lire un exemple de configuration de Postfix <<https://www.bortzmeyer.org/postfix-sasl.html>> conforme (partiellement) à ce RFC.

Notre RFC a été développé par le groupe de travail YAM <<http://tools.ietf.org/wg/yam>> de l'IETF. Ce groupe est chargé de prendre toutes les normes IETF liées au courrier électronique et de les faire avancer sur le chemin des normes, si possible. La soumission de courrier est ainsi devenue « norme tout court » ("*Full Standard*") avec ce RFC 6409. Les changements depuis le RFC 4409 sont décrits dans l'annexe A. Les principaux sont l'importance plus grande de l'internationalisation (section 6.5, qui précise que le MSA peut changer l'encodage), et une mise en garde plus nette contre les risques encourus en cas de modification de messages par le MSA.